

DÉCISIONS APD du 13 janvier 2026



DÉCISIONS de la 5^e Assemblée des personnes déléguées
de l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal
tenue le mardi 13 janvier 2026 à 17 h 45

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

05.01 Que l'ordre du jour suivant soit adopté:

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption d'un procès-verbal
3. Présentation des nouvelles personnes déléguées
4. États financiers 2024-2025
5. Appui aux quatre revendications de *Debout pour l'école*
6. Relations de travail avec le CSSDM – suivi
7. Consultation collective sur la tâche en CPEPE

ADOPTION D'UN PROCÈS-VERBAL

05.02 Que le procès-verbal de la 3^e Assemblée des personnes déléguées tenue le 9 décembre 2025 soit adopté, sous réserve de modifications à faire parvenir à l'Alliance avant le 16 janvier 2026, auquel cas il sera soumis à nouveau à l'Assemblée pour adoption finale.

ÉTATS FINANCIERS 2024-2025

05.03 Que l'Assemblée des personnes déléguées adopte les états financiers 2024-2025 tels qu'ils figurent dans le document APD.2526.019 Modifié.

APPUI AUX QUATRE REVENDICATIONS DE DEBOUT POUR L'ÉCOLE

05.04 Que l'Assemblée de personnes déléguées de l'Alliance donne son appui aux 4 revendications prioritaires identifiées d'après les travaux menés par *Debout pour l'école* à la suite des forums *Parlons éducation*.

